

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

Nº P19- 067558

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 2719 Société : 08-30643

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : Penche K Rigoun

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : ..... Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : ..... / ..... / .....

Nom et prénom du malade : ..... Age : .....

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ..... Le : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent(e) :

## VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie Nº P19-067558

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.  
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : .....

Nom de l'adhérent(e) : .....

Total des frais engagés : .....

Date de dépôt : .....

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| ■ Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| ■ Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| ■ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**Maladie**

**Dentaire**

**Optique**

**A**

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

2719

Société :

RAT

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

TEMSAMAONI MEDI LANBIL

Date de naissance :

9/03/1952

Adresse :

6, Rue du Roussillon -  
Q. Des Hôpitaux

Téléphone :

0678734797 Total des frais engagés : 2935,58

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

**Dr. Rajaâ BENNIS**  
Professeur de Rhumatologie  
70 Bd Abdelloumen - Casablanca  
Tél. 0524 322 1040

Date de consultation :

RÉNETTE KOUY FAKIR 2017 Age:

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Conjoint

Enfan

Nature de la maladie :

polyarthrite rhumatoïde

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attendeur conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 07/07/2020

Signature de l'adhérent :



## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
08.6.26	{		52	Professeur de Rhumatologie Dr. P. R. BERNARD 1100 Avenue du Président - Pasteur, 13 16.06.2013 - 57.81.032120413

27-6-2 5 45204 Dr. Rajaâ BENNIS  
Professor de Rhumatologie

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE 29 AV. Hassan II Casablanca - Tel: 05 22 27 31 00	27/6/2022	7.17.20

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<b>Laboratoire D'ANALYSES MEDICALES Secretariat Rue Lavolsier - Casablanca 05 22 86 50 00 / Fax : 05 22 86 50 20</b>	<b>8/11/20</b>	<b>B 116/20 B 125/20</b>	<b>1818,28 mg</b>

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d'explorations complémentaires.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EVE

# · Professeur Rajaâ BENNIS

PROFESSEUR UNIVERSITAIRE DE RHUMATOLOGIE

Spécialiste des Maladies des Os et des Articulations

PROFESSEUR (PA) DE MEDECINE INTERNE

Ancienne Enseignante à la faculté de Médecine  
de Casablanca

Ex. Résidente Extrangère des Hopitaux de Paris



## الأستاذة رجاء بنيس

أستاذة جامعية في أمراض الروماتيزم  
أخصائية في أمراض العظام و المفاصل  
أستاذة في الطب الباطني

أستاذة سابقة بكلية الطب بالدار البيضاء  
طبيبة ملحقة سابقا بمستشفيات باريس

Casablanca, le: ٢٧ - ٦ - ٢٠٢٢

١- Beschreibung: Fingergelenk

30.70+6

1/ Reaktion auf Syg 14

2 Spots = in 1 sec

soit 10-15 sec

26.2

2/ Asylo 5

28 | remain 1 51 3 sec

3/ plaqueuil 20?

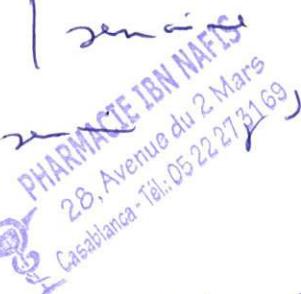
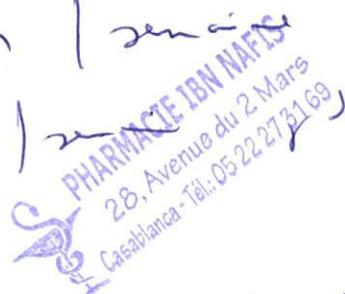
uc.70

18 12 sec

51 3 sec

4/ zylo 125

18 12 sec 51 3 sec



82.10 x 5

5% Inexium 20

49.60

18J / 3 mois

6% O. Cire 122.000

1 cap sucre 1 mois

717.20

7J 3 mois

*Dr. Rajaâ BENNIS*  
*Professeur de Rhumatologie*  
*7, Bd Abdelloumen - Casablanca*  
*Téléphone : 05 22 27 31 69*

**PHARMACIE IBN NAFIS**  
 28, Avenue du 2 Mars  
 Casablanca - Tel. 05 22 27 31 69

Maphar  
 Km 10, Route Côtier 111.  
 Ql Zenata Ain sebaa Casablanca  
 Methotrexate bioldim  
 5mg/2ml al b1 mv  
 P.P.V : 30,70 DH



Maphar  
 Km 10, Route Côtier 111.  
 Ql Zenata Ain sebaa Casablanca  
 Methotrexate bioldim  
 5mg/2ml al b1 mv  
 P.P.V : 30,70 DH



Maphar  
 Km 10, Route Côtier 111.  
 Ql Zenata Ain sebaa Casablanca  
 Methotrexate bioldim  
 5mg/2ml al b1 mv  
 P.P.V : 30,70 DH



Maphar  
 Km 10, Route Côtier 111.  
 Ql Zenata Ain sebaa Casablanca  
 Methotrexate bioldim  
 5mg/2ml al b1 mv  
 P.P.V : 30,70 DH



SYNTHEMEDIC  
 22 rue zoubier bnou al aquam roches  
 noires casablanca  
**INEXIUM**  
 20 mg Cpr GR  
 Boîte 14  
 640150MP/21NRQ P.P.V : 82,10 DH  
 6 118001 020591

SYNTHEMEDIC  
 22 rue zoubier bnou al aquam roches  
 noires casablanca  
**INEXIUM**  
 20 mg Cpr GR  
 Boîte 14  
 640150MP/21NRQ P.P.V : 82,10 DH  
 6 118001 020591

SYNTHEMEDIC  
 22 rue zoubier bnou al aquam roches  
 noires casablanca  
**INEXIUM**  
 20 mg Cpr GR  
 Boîte 14  
 640150MP/21NRQ P.P.V : 82,10 DH  
 6 118001 020591

ZYLORIC 100 mg  
 Boîte de 100 comprimés  
 A.M.N. 63 DMP/21/TT Remboursable AMO  
 SOTHEMA BOUSKOURA



Fabriqué par : **SMB**

SMB TECHNOLOGY S.A.  
 39 rue du Parc Industriel,  
 B-6900 MARCHE-EN-FAMENNE, Belgique.



**ACFOL\*** 5mg  
 Boîte de 28 comprimés  
 6 118000 43002

Remboursable

# Docteur Rajaâ BENNIS

Professeur Universitaire de Rhumatologie

Spécialiste des Maladies des Os et des Articulations

Professeur Assistante de Médecine Interne

Ancienne Enseignante à la Faculté de Médecine  
de Casablanca

Ex. Résidente Etrangère des Hôpitaux de Paris



# الدكتورة رجاء بن尼斯

أستاذة جامعية في أمراض الروماتيزم

أخصائية في أمراض العظام والمفاصل

أستاذة في الطب الباطني

أستاذة سابقة بكلية الطب بالدار البيضاء  
طبيبة ملحقة بجامعة ابن طفيل

Professeur de Rhumatologie  
76, Bd. Abdelmoumen - Casablanca  
Tél.: 05 22 23 73 73 / Fax: 05 22 23 49 49

Casablanca, le : 08/10/2015

Prénom : Fouzia.

Nom : BENNIS Rajaâ

NFS

VS

EPP

Immuno EPP

CRP

Glycémie

Hb glycosylée

Transaminases

γ GT, PAL

urée, créatinine

Ac urique

magnésémie

Lipides cholesterol

Triglycérides

Sérologie HVC, Ag Hbs

CPk - Aldolase

Calcémie

phosphorémie

ostéo Calcine

Vitamine D (25)

Calciurie de 24h

Proteinurie de 24h

Uraturie

Hydroxyprolinurie

ECBU (+antibiogramme)

Compte d'Addis

PTH

TSHs

Cortisolemie

HLA B. 27

HLA B. 5

CH50, C3, C4

Latex, Waaler rose

Ac antinucléaires

Ac anti DNA natifs

Ac anti CCP

Ac anti ECT

Ac anti Thyroïdiens

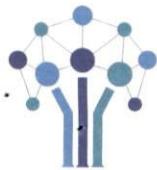
Ac anti Thyroglobulines

A anti phospholipides

Ac anti LKM

Laboratoire TOUZANI  
Analyses Médicales  
Secrétariat  
18, Rue Lavoisier - Casablanca  
Tél.: 05 22 86 50 00 / Fax: 05 22 86 50 00

Dr. Rajaâ BENNIS  
Professeur de Rhumatologie  
76, Bd. Abdelmoumen - Casablanca  
Tél.: 05 22 23 73 73 / Fax: 05 22 23 49 49



Ouvert 24/24H et 7/7J



**Dr Jaouad TOUZANI**

Spécialiste en : Parasitologie - Mycologie  
Bactériologie - Virologie Clinique - Immunologie  
Hématologie - Pathologie Médicale - Biochimie  
Biologie de la Reproduction  
Médecine Fonctionnelle et Nutritionnelle

Ancien Assistant des Hôpitaux de France et du CHU de Casablanca  
Diplômé de la Qualité en Biologie Médicale - Université Paris V  
Auditeur Qualité Certifié Iso Afnor France

**FACTURE N° : 200611016**

Casablanca le 11-06-2020

Mme Fouzia BENCHEKROUN

Date de l'examen : 11-06-2020

INPE : 093060911

Analyses :

CN	Récapitulatif des analyses	Analyse	Clé
9105	Forfait traitement échantillon sanguin		B17
0555	Anticorps anti peptides cycliques citrullinés		B200
0147	Transaminases P (TGP)		B50
0146	Transaminases O (TGO)		B50
0100	Acide urique		B30
0111	Créatinine		B30
0141	Gamma glutamyl transférase (GGT)		B50
0118	Glycémie		B30
0119	Hémoglobine glycosylée		B100
0216	Numération formule		B80
0143	Phosphatases alcalines		B50
0134	Triglycérides		B60
0182	Urée		B30
0439	Vitamine D		B450
0223	VS		B30
0205	Facteurs Rhumatoïde		B100
	Clearances de la créatinine		B50

Total des B : 1257

TOTAL DOSSIER : 1818.38 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : mille huit cent dix-huit dirhams trente-huit centimes

Laboratoire TOUZANI  
d'Analyses Médicales  
Secrétariat  
18, Rue Lavoisier - Casablanca  
Tél : 05 22 86 50 00 / Fax : 05 22 88 50 20

**La Qualité est notre souci permanent**

18 Rue LAVOISIER Quartier des Hôpitaux ( en face de l'hôpital 20 Août ) - CASABLANCA

Tél.: 05 22 86 50 00 / 05 22 86 50 01 - Fax: 05 22 86 50 20 - Email: contact@laboratoire-touzani.ma - Site web: www.laboratoire-touzani.ma  
INPE N°: 093060911 - Patente N°: 36370620 - Identifiant Fiscal N°: 44881270 - C.N.S.S N°: 1126748 - ICE: 001613723000036

**valable 3 mois**

Le 27/6/2012

## **DECLARATION DE MALADIE CHRONIQUE**

(À adresser au médecin conseil de la MUPRAS sous pli confidentiel)

Je soussigné :

Certifie que Mlle, Mme, M. : Bernadette Rousset

Présente une polyarthrite rhumatoïde

Nécessitant un traitement d'une durée de : longue durée.  
methotrexate, plaquett - Achatl.

Dont ci-joint ordonnance : Dr. Rajaa BENNIS

(à défaut noter le traitement prescrit) Professeur de Rhumatologie  
70, Bd Abdellah BOUAFIA - Casablanca

site : [www.mupras.com](http://www.mupras.com) // mail : [reclamation@mupras.com](mailto:reclamation@mupras.com) // phone : 0522-22-78-14 ou 0522-22-78-15 / fax : 0522-22-78-18

Adresse : 6ème étage, Angle Rue Allal BENABELLAH et Rue Fakir Mohammed (ex Rue Heintz) - Casablanca